

1-ORGANISATION

La cyclo sportive Les BOUCLES du HAUT BEARN est organisée le 30 Mai 2019, sous l'égide de la FFC, par le FC OLORONNAIS (FCO). 3 circuits chronométrés sont proposés, LA PITCHE 160km, la RIRI 100km en cyclo sportive avec classements par catégories, la KAKI 80km en RANDO SPORTIVE sans classement. Les VAE sont acceptés sur la KAKI.

2-PARTICIPATION

La cyclo sportive Les BOUCLES du HAUT BEARN est ouverte à tous, licencié(e)s toutes fédérations et non licencié(e)s, d'au moins 18 ans sur la PITCHE, la RIRI d'au moins 17 ans, la KAKI d'au moins 15 ans, pour les mineurs l'autorisation parentale est obligatoire.

A l'inscription, chaque participant doit joindre **obligatoirement** à son engagement, une photocopie de sa licence portant aval médical ou un certificat médical **d'aptitude à la pratique du cyclisme en compétition de moins d'un an** à la date de l'épreuve (ce certificat médical **original** est indispensable pour les licenciés FFCT, et les non licenciés). Le FCO se réserve le droit de refuser tout engagement, quel qu'en soit le motif, et ce, sans devoir s'en justifier.

3-SECURITE

Les BOUCLES du HAUT BEARN n'étant pas une compétition cycliste sur route, chaque participant est tenu de respecter le code de la route, les arrêtés préfectoraux et municipaux, les indications des organisateurs, des signaleurs et **ne doit utiliser que la partie « droite » de la chaussée (routes non fermées)**. Il sera responsable d'un éventuel manquement à ces règles. Le circuit est fléché et les carrefours non prioritaires sont sécurisés. Les BOUCLES du HAUT BEARN sont encadrées par des bénévoles, des signaleurs agréés, des cibistes et des motards.

La sécurité sanitaire est assurée par un médecin et une ambulance.

Le port du casque rigide est obligatoire pour tous les participants (sous peine d'être mis hors course ou de ne pas prendre le départ).

4-ASSURANCES

Tout participant sera seul responsable des accidents dont il serait auteur ou victime. **Il s'engage à être titulaire d'une assurance individuelle le couvrant pour ce genre d'épreuve.** Pour les non licenciés une carte à la journée est à prendre en plus de l'inscription. L'organisateur ne couvre pas les dommages sur le matériel, les équipements, les biens des participants, notamment en cas de chute ou de vol. Il décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé.

5-ASSISTANCE

Il est mis à la disposition des participants des points de ravitaillement. Sur les parcours seuls sont autorisés les véhicules de l'organisation (aucune voiture « suiveuse » de participants ne sera admise sur le parcours sous peine d'exclusion immédiate). **Le véhicule balai roulera à une vitesse de 20 km/h.** Tout participant dépassé pourra poursuivre son parcours sous sa propre responsabilité sans pouvoir bénéficier du « service course ».

6-ENVIRONNEMENT

Il est formellement interdit de dégrader, de quelque manière que ce soit, les sites traversés. Tout jet de papier et d'emballage de toute sorte entrainera la disqualification immédiate du participant. A ce sujet, des motards « spécialisés » effectueront

des contrôles durant l'épreuve pouvant amener à la mise hors course des pollueurs.

7-DEPART-ARRIVEE

Le départ fictif sera donné rue Jean Moulin à 8h pour la PITCHE, 8h30 pour la RIRI, 9h pour la KAKI. Le départ réel est prévu avenue d'ASPE devant le Château RIBERE après 2.5 km. L'arrivée sera jugée rue Jean Moulin.

8-ENGAGEMENTS-RETRAIT-DES DOSSARDS

L'engagement est ferme et définitif dès l'apposition de la signature du participant sur le bulletin d'engagement et son enregistrement par l'organisateur, ou le site internet.

TARIFS

	Jusqu'au 25/04/2019	Du 29/04 Au 24/05	Du 25/05 Au 30/05 7h
La PITCHE La RIRI			
Licenciés	20 €	25 €	30 €
Non licenciés	30 €	35 €	40 €
LA KAKI	10 €	15 €	15 €
Repas adultes	12 €	12€	15 €

Aucun dossard dit prioritaire ne sera attribué.

Les dossards seront remis le mercredi 29 mai 2019 16h 18h à l'office de tourisme du HAUT BEARN, et le 30 mai au départ de 6h à 7h30

Aucun participant et vélo ne devront passer par-dessus les barrières délimitant le ou les emplacements de départ. Les derniers arrivés sur la ligne de départ seront les derniers partis. Des contrôles inopinés seront effectués par les commissaires de course pour veiller au bon déroulement de la manifestation. Leurs décisions seront sans appel. Des contrôles anti-dopage pourront être effectués par les organismes compétents, un local est à leur disposition.

Le manquement de respect au personnel bénévole de l'organisation présent pour la sécurité et le bien être des participants sur le parcours, pourra déclencher une mise hors course.

10-RECOMPENSES

Des trophées ou récompenses diverses, des bouquets seront offerts au 3° du classement scratch, et aux 3 premiers de chaque catégorie (prix non cumulables)

A	Dames 18 à 39 ans
B	Dames de 40 ans et plus
C	Hommes de 18 à 29 ans
D	Hommes de 30 à 39 ans
E	Hommes de 40 à 49 ans
F	Hommes de 50 à 59 ans
G	Hommes de 60 ans et plus
H	Tandem
I	Handisport

11-DIVERS

Les participants autorisent l'organisateur et ses ayants droit à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Le présent règlement est considéré comme accepté dès la signature du participant sur le bulletin d'inscription.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours et le règlement de l'épreuve, sans information préalable, pour des raisons techniques, financières, de sécurité ou de force majeure.

12 CONTACT RENSEIGNEMENTS FCO Cyclisme

Michel GILBERT 0601229199 migi64@sfr.fr

Site internet www.fcocyclisme.fr